



Une fête du personnel communal très réussie

Le mercredi 22 janvier, à la Fabrik, s'est tenue notre traditionnelle fête du personnel communal de la ville de Herstal.

À l'invitation du Bourgmestre Frédéric **Daerden**, du Directeur général Patrick **Delhaes** et de l'ensemble du Collège communal, ce sont ainsi quelque 600 agents qui ont pu se rencontrer dans une ambiance à la fois conviviale et gourmande.

Nos pensionnés au marché de Noël de Dortmund

Le jeudi 5 décembre, ce ne sont pas moins de 7 cars qui ont été nécessaires pour conduire, à l'invitation de notre service communal des Seniors, 400 pensionnés herstaliens au marché de Noël de Dortmund.

Une excellente occasion pour, entre autres, déguster des mets locaux.



Plus de 450 participants au Jogging du Maieur !

Depuis 5 ans déjà, "Herstal Jogging & Marathon" organise ce rendez-vous désormais incontournable, comme en témoignent encore les 400 adultes et 70 enfants qui y ont participé le dimanche 2 février.

Sommaire

Le dossier du mois p. 2-3
• Le budget communal 2014

Focus quartiers p. 4-5
• "Liers en sciences"
• Journée mondiale du Diabète
• Notre 1^{er} "Prix de l'Égalité des chances"
• La Résidence Louis Demeuse bientôt reprise par ISoSL
• Milmort, un village millénaire très... éveillé !

Trois questions à ... p. 6
• Cindy **Caps**, chef de projet du Plan de cohésion sociale
• Marc **Paquay**, Chef de corps de la police communale
• **Charlemagne**, Empereur à la barbe fleurie

Echos du Conseil p. 7

Editoriaux p. 8
• Bienvenue et longue vie à "La Gazette de Herstal" !
• Une belle réalisation de nos services communaux

La "sint Tchâle" ouvre l'année Charlemagne

Ces vendredi 31 janvier et dimanche 2 février se tenait la 29^e édition de la "sint Tchâle", autrement écrit la saint-Charlemagne. Cortège, intronisations, potée, fricassée,... étaient comme de juste au rendez-vous.



41 000 huîtres englouties à Milmort...

Comme chaque année depuis 1990, l'asbl "Milmort s'éveille" organisait en fin d'année son Grand Festival de l'huître. L'occasion pour les joyeux convives d'engloutir pas moins de 3 tonnes de ces mollusques (en direct de Marennes-Oléron), ce qui correspond à... 41.000 huîtres !

Un budget communal 2014 maîtrisé, gage de renouveau !

Malgré la grande incertitude qui pèse sur les pouvoirs locaux du fait de la pression exercée sur leurs finances publiques, et avec pour volonté de poursuivre le renouveau de Herstal, déjà largement entamé, notre Conseil communal a adopté, à la mi-décembre notre budget communal 2014.

« Au contraire du cas malheureux de nombreuses Communes plus ou moins proches (en telles difficultés qu'elles doivent se résoudre à une réduction drastique des dépenses publiques et, pour le personnel communal, à de nombreux licenciements ou non-reconductions de contrat), Herstal parvient à présenter un budget en légère augmentation à l'ordinaire et un budget extraordinaire comprenant plusieurs investissements d'importance, tant en matière urbanistique que sportive ou culturelle d'ailleurs », souligne le Bourgmestre Frédéric Daerden.

C'est certainement l'un des points d'orgue de toute année politique communale qui se respecte : la présentation du budget. Pour fastidieux que peut paraître l'exercice de la lecture de ce document on ne peut plus officiel, c'est en son sein que l'on découvre les grandes lignes du développement social, urbanistique, administratif, ... que la Commune, la Ville dans laquelle on vit et on s'épanouit

s'est, par le biais de ses autorités (de son Conseil en fait), donnée pour les douze prochains mois.

Budget ordinaire	
Dépenses et recettes récurrentes	
	Mios €
Recettes	58,64
Dépenses ordinaires	53,83
Prélèvements	1,48
Boni à l'exercice propre	0,03
Bonis cumulés	4,81
Provisions et réserves	1,79

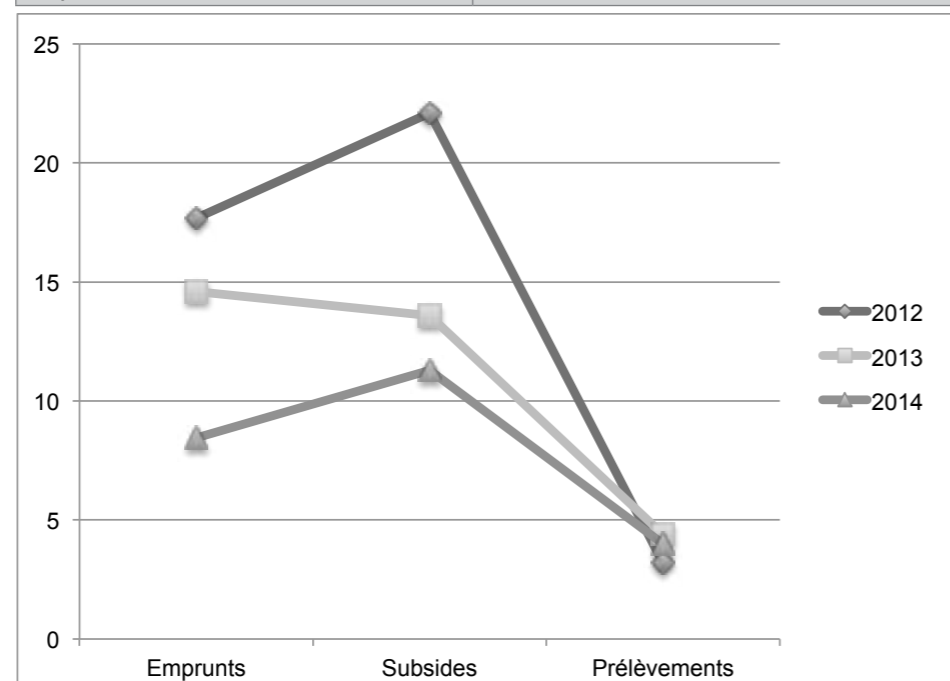
D'importants bonis cumulés

Le jeudi 19 décembre, le dernier Conseil communal de l'année 2013 était donc invité à se prononcer sur le budget présenté par le Collège. Qu'en retenir ?

Budget extraordinaire

Dépenses et recettes exceptionnelles (investissements, grands travaux,...)

	Mios €
Dépenses extraordinaires	23,83



- Maintien de la recherche de subsides
- Recours limité à l'emprunt (respect balise)
- Beaucoup de réinscriptions budgétaires

Budget ordinaire

	Mios €		
	2012	2013	2014
Exercice propre	0,02	-0,29	0,03
Bonis cumulés	11,2	8,5	4,81
Provisions et réserves	3,5	3,38	1,79

A l'ordinaire (soit les dépenses et recettes récurrentes), on notera principalement une excellente tenue, dans le contexte communal belge et européen, de nos finances communales, avec un (léger) boni à l'exercice propre (30.000 €) mais des bonis cumulés intéressants (4,81 Mios €) et des provisions et réserves pour 1,79 Mio €. « Des chiffres cependant en baisse sensible (si ce n'est à l'exercice propre, en légère augmentation) ces dernières années », prévient Frédéric Daerden,

Bourgmestre également en charge du Budget.

A l'extraordinaire (soit les dépenses et les recettes exceptionnelles : investissements, grands travaux, etc.), le poste "dépenses" portera en 2014 sur 23,83 Mios € alors que les recettes (via emprunts, subsides et prélèvements) porteront sur 32,2 Mios €. Un mécanisme largement soutenu par le maintien de la recherche systématique de subsides (provinciaux, régionaux, nationaux, eurégionaux, européens,...), le recours limité à l'emprunt (en baisse constante ces deux dernières années) et de nombreuses réinscriptions budgétaires (soit des sommes inscrites au budget précédent mais non utilisées effectivement).

Une dotation pour le CPAS

A l'ordinaire, on notera une augmentation des dépenses, tant en personnel que pour le fonctionnement. Le CPAS bénéficiera ainsi d'une dotation, de 5,9 Mios € au total, dotation augmentée il est vrai par le transfert de la Résidence Louis Demeuse à la Ville, pour une somme de 1,5 Mio €. « Une dotation qui permet à cette institution essentielle de présenter un budget à l'équilibre », précise le Bourgmestre.

Budget par contre en (très léger) déficit à l'exercice propre pour la Police communale « mais en équilibre au global », soulignent les autorités.

Aucune augmentation des taxes les plus importantes

Autre fait marquant que celui des engagements pris, avec une augmentation du budget ordinaire de 49 à 52 Mios € mais surtout aucune augmentation des taxes les plus importantes, qu'il s'agisse des centimes additionnels à l'IPP (impôt des personnes physiques, qui reste à 8,5%, l'un des taux les plus bas de toute la région) ou au précompte (2.600 centimes additionnels), ou encore, entre autres, de la force motrice et compensatoire. « Une situation d'autant plus remarquable que les dividendes en provenance des intercommunales sont, on le sait et on ne peut que le regretter sans doute, en diminution constante, souligne-t-on du côté des autorités communales. »

Tournant résolument le dos à toute crise de la solidarité, le Collège, ne peut que se féliciter de la politique menée pour

le budget ordinaire 2014, une politique faite de respect des engagements pris, comme on l'a vu : pas d'augmentation de la taxation, maîtrise des dépenses de dette et de fonctionnement, renforcement des services par un ambitieux plan d'embauche, ce qui permettra de continuer à garantir un service de qualité

Et à l'extraordinaire ?

Le budget extraordinaire correspond donc aux investissements. Des investissements qu'une balise ministérielle

Budget extraordinaire

Investissements	
	Mios €
Marexhe/gare (+parc)	4,8
Pôle Hayeneux	4,0
Infrastructures sportives (compléments nouveau hall omnisports Michel Daerden, équipement hall "La Préalle", aménagement piste athlétisme)	2,1
Infrastructures culturelles (honoraires extension musée, acquisition tour Pepin)	0,2
NHV (nouvel hôtel de ville)	0,9

limite, pour faire simple et pour ce qui concerne les emprunts éventuels, à 180 € annuels par habitant, et ce tout en tenant compte de nos emprunts prévus par les autres partenaires liés directement à la Ville (soit, cette année, un peu plus de 55 € par habitant), ce que l'on appelle "les entités consolidées".

Un peu plus de 12 Mios € sont repris dans cette fameuse balise (dont 4,8 financés par emprunt, ce qui correspond à 123,39 €/hab., bien moins que la limite permise). En dehors de cette fameuse balise, d'autres investissements seront, avec l'accord de la Région wallonne et vu leur caractère totalement exceptionnel, également mis en œuvre, pour le nouvel hôtel de Ville (0,9 Mio €), les chantiers FEDER (Fonds européen de développement régional), le pôle Hayeneux (4 Mios €). D'autres chantiers d'importance bénéficieront de ce budget extraordinaire : Marexhe-gare (et son parc : 4,8 Mios € au total), les infrastructures sportives (compléments au nouveau hall "La Ruche", équipement du hall "La Préalle", aménagement d'une piste d'athlétisme : 2,1 Mios) et culturelles (au musée et dans ses environs, avec l'acquisition de la tour Pepin : 200.000 €), réfection de voiries et de trottoirs pour un total de 1,8 Mio €, égouttage (1,5 Mio €), sans oublier des interventions dans les écoles communales, à la crèche communale ou dans les cimetières.

Gestion budgétaire maîtrisée + poursuite du renouveau herstalien

« Force est de constater que ce budget communal herstalien 2014 répond totalement aux balises, fortes, qui lui ont été imposées, tant par les autres niveaux de pouvoir que par les circonstances, reprend le Bourgmestre. Plus que jamais, l'incertitude et la pression qui sont celles, d'une manière générale, des finances publiques dans ce

pays ne peuvent que se répercuter sur les pouvoirs locaux. D'où notre politique volontariste de gestion budgétaire maîtrisée, et ce sans augmenter les taxes pour la population. »

Mais l'objectif poursuivi par nos autorités communales demeure bel et bien de poursuivre le renouveau de Herstal. « Continuité des investissements, renforcement de la police de proximité, priorité à la politique sociale, plan d'embauche, dynamique politique sportive et culturelle, ... : telles sont nos ambitions ! », conclut Frédéric Daerden.



"Liers en sciences" : une innovation en Fédération Wallonie-Bruxelles !

Depuis la rentrée de septembre, la Ville de Herstal et son enseignement communal ont innové avec la création d'une grande première en Fédération Wallonie-Bruxelles : "Liers en sciences".

« Le but est d'initier les enfants aux sciences par l'observation et l'expérimentation, ce qui peut leur permettre

de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent », explique la Directrice de l'école communale de Liers Michèle Roufosse.

Notamment en charge de l'Enseignement communal, notre Bourgmestre Frédéric Daerden insiste : « Avec cette nouvelle orientation pédagogique, nous devons chercher à cultiver chez

les enfants le plaisir de comprendre, de partager leurs découvertes, d'améliorer leurs résultats dans cette discipline et de susciter davantage de vocations dans les filières scientifiques de l'enseignement supérieur. »



Journée mondiale du Diabète : une belle opération citoyenne de dépistage

Le jeudi 14 novembre dernier, "journée mondiale du Diabète", la Province de Liège, avec le soutien de nos autorités communales, a organisé, sur notre marché hebdomadaire, une opération de dépistage de cette maladie qui touche pas moins de... 371 millions de personnes de par le monde, près de la moitié (750.000 en Belgique au total cette année !) ignorent qu'elles en souffrent.

Un dépistage qui, à Herstal, a connu un succès certain, agrémenté d'une distribution de soupes.



Le "Prix de l'Égalité des chances", clap 1^{ère} : une initiative couronnée de réussite !

Thématique jugée importante par nos autorités communales, l'Égalité des chances dispose, depuis fin 2012, d'un Echevinat, confié à Isabelle Thomsin.

A la rentrée dernière, a été lancé le "Prix de l'Égalité des chances de la Ville de Herstal", une action destinée à saluer comme il se doit un tissu associatif, particulièrement dense, lié à cette thématique.

Désormais, les lauréats sont connus et ont été récompensés comme il se devait.

Par catégorie, il s'agit de :

- "Égalité entre hommes et femmes" : Maison des associations herstaliennes
- "Diversité au sein de la société et Interculturalité" : école Lambert Jeusette

- "Gestion autonome et Indépendance de chacun" : Erable Génération (AIGS)
- "Lutte contre la pauvreté" : Goupille asbl

Les trois premiers lauréats cités ont reçu chacun la somme de 600 € et le quatrième, qui remporte également le "Prix de l'Excellence", de 1.500 €.



La Résidence Louis Demeuse bientôt reprise par ISoSL

La Résidence Louis Demeuse constitue un authentique fleuron de la politique sociale herstaliennne. Elle est également en prise aux difficultés financières propres à ce type d'institution, comme c'est d'ailleurs le cas un peu partout en Wallonie.

Cette maison de repos et de soins (MRS), historiquement propriété de notre CPAS, est en passe d'être transférée dans le giron d'ISoSL (l'Intercommunale des soins spécialisés de Liège).



Milmort, un village millénaire très... éveillé !



Avec ses 2.500 habitants, Milmort est, certes, le plus petit village de l'entité de Herstal.

« Pays des agriculteurs et des mineurs, tous travailleurs de la terre », selon Jean-François Noville, de l'asbl "Milmort s'éveille", « Mérmwète », comme on dit en wallon, est un charmant village qui a réussi à préserver son caractère rural. Et ce même si Milmort est le seul village de Belgique situé au centre d'un triangle autoroutier.



De très nombreuses activités



Comment évoquer Milmort sans commencer par ses activités associatives ? Présidée par Michel Brynaert ("l'homme aux attelages"), l'asbl "Milmort s'éveille" travaille toute l'année, avec le soutien des autorités herstaliennes, au maintien d'un esprit "villageois" bien senti. Forte d'une trentaine de bénévoles, de tous âges et de

tous milieux, l'asbl est réellement active sur tous les fronts.

Il y a le visible, d'abord : distribution de gâteaux aux plus de 75 ans courant mai, troc de livres à la mi-septembre, bourse aux jouets à la mi-octobre, cortège d'Halloween, visites de saint Nicolas et du père Noël (l'occasion de garnir un sapin géant offert par la Ville), sans oublier "le plus petit village de Noël de Belgique" doté... d'un seul chalet (voir en couverture).



Moins connu : "Milmort s'éveille" aide financièrement divers intervenants locaux : le club de gym "Sport & Santé Milmort", l'antenne de l'ONE "Remue-ménage", l'unité scout Saint-Hubert, le Vélo Club Milmortois, l'école Louis Donnay et l'école d'enseignement spécialisé,...

Une centaine d'élèves en primaire

Restons dans la branche scolaire pour rappeler que, justement, cet enseignement spécialisé (de types I et VIII) accueille une cinquantaine d'enfants alors que l'école Louis Donnay (du nom d'un ancien Bourgmestre de Milmort) en fait de même pour 50 élèves de primaire (répartis en 3 classes) et 30 en maternelle (2 classes). Une implantation très active, notamment en rela-

tion avec les associations locales (dont, bien sûr, "Milmort s'éveille", notamment pour le cortège de Noël) ; une école, aussi, qui a développé, pour la période 2012-2015, un projet scolaire basé sur la communication (au service du savoir parler, écouter, lire et écrire) grâce notamment à un focus sur l'éveil musical, la découverte de l'opéra, un travail autour des contes,...

Entre réhabilitations multiples et contournement du village

Alors que la SRL Herstal, notre société de logements publics, est également très active dans le village (130 logements viennent notamment d'être rénovés dans la cité proche de l'ancienne administration communale), alors aussi que son comité de participation est, sous l'impulsion entre autres Eric Kormos, particulièrement actif, des travaux publics d'envergure ont récemment marqué les rues de l'entité, comme l'égouttage et la réfection des voiries la rue Bêche et la rue des Coteaux, avant, bientôt, l'aménagement de la place de l'Harmonie et de sa "motte féodale".

« En outre, une signalisation spéciale a été apposée dans le parc des Hauts-Sarts afin que les camions voulant en sortir n'empruntent plus les rues du village mais plutôt son contournement, via le pont de Bêche, ce qui nécessitera des aménagements, actuellement en négociation avec Infrabel », précisent encore les autorités herstaliennes.

On le voit : Milmort est un village qui vit, est un village, aussi, qui rit !

1. Quelle est votre fonction ?
2. Quelle est l'utilité concrète de votre service ?
3. Une actualité particulière ?

Cindy Caps

Plan de cohésion sociale



Marc Paquay

Zone de police de Herstal



Charlemagne

Empereur à la Barbe fleurie



1. Je suis chef de projet du Plan de cohésion sociale (PCS) de la Ville de Herstal, un dispositif mis en place par la Région wallonne afin de coordonner les projets sociaux dans les villages et les quartiers. Notre équipe compte aujourd'hui 13 personnes.
2. Nos actions de remaillage social dans les quartiers sont extrêmement diverses : création et animation de nos Maisons intergénérationnelles (MI), d'un potager communautaire à Pontisse ou d'un "local musique" à Liers ; coordination (notamment lors d'ateliers) des partenaires de terrain de la santé, du logement et d'insertion socioprofessionnelle ;...
3. Lancé en 2009, notre PCS vient d'être prolongé par la Région pour la période 2014-2019. Ces subsides permettront de maintenir et d'accroître nos actions, notamment avec deux MI supplémentaires mais aussi avec de nouvelles brochures ou de nouveaux outils originaux, comme cela avait été le cas avec des maisonnettes permettant d'expliquer à notre public la bonne gestion d'un logement.

1. Commissaire divisionnaire (CDP), je suis Chef de corps de la zone de police de Herstal, qui couvre la seule Ville de Herstal. Avantage : une efficacité accrue dans la collaboration avec les autorités communales, en particulier avec notre Bourgmestre, Président de la zone.
2. Favoriser la vie en société, limiter voire réduire les problèmes quotidiens des citoyens. Nous voulons être des régulateurs, par l'information, la prévention, les interventions et, au besoin, les arrestations.
3. Outre la mise en place de caméras de sécurité, notre actualité a trait à notre inscription récente dans une "démarche qualité" (pilotée par un consultant extérieur) avec pour but de rendre un meilleur service encore aux citoyens. Notre personnel adhère pleinement à la démarche : il faut s'en féliciter ! Une autre actualité a trait à la mise en place du plan zonal de sécurité 2014 - 2017.

1. Je suis (ou plutôt : j'étais...) Empereur de l'Occident sacré à Rome le 25 décembre de l'an 800 ! C'est à La Préalles que j'aurais grandi, avant de faire de fréquents séjours dans un de mes palais préférés, installé en bord de Meuse, sur l'actuelle place Licour...
2. J'ai toujours servi ma dynastie (les Francs), ma famille (qui deviendra les Carolingiens), ce que je considère comme ma (vaste) patrie ! Aujourd'hui, j'ai la fierté de demeurer l'une des figures historiques les plus illustres. Et aussi un monument du folklore liégeois, notamment par le biais des pièces de marionnettes "à tringle"...
3. Cette année 2014, c'est MON année ! A Herstal, dans l'Euregio Meuse-Rhin, de Barcelone à Hambourg et de Milan à Liège, ... , on va me célébrer pour ce que je suis : le père de l'Europe, ou du moins d'une certaine idée de celle-ci. Et puis, outre ces réjouissances transfrontalières, le musée de la Ville de Herstal prendra définitivement mes couleurs...

PCS de la Ville de Herstal
bd Z. Gramme 80 • 4040 Herstal
n° vert : 0800/12 151
pcs.cindy.caps@gmail.com
www.pcs-herstal.be

Zone de police de Herstal
rue Pépin 20 • 4040 Herstal
04 256 52 52
pl. Gilles Gérard 1 • 4041 Vottem
04 227 03 77

Herstal 2014, année Charlemagne
pl. J. Jaurès 1 • 4040 Herstal
04 240 64 97
www.charlemagne2014.be

Le budget 2014 sur les rails, et les bons !

Le jeudi 19 décembre dernier, se tenait le dernier Conseil communal de l'année. L'occasion, notamment, de voter, à la fois volontariste et financièrement maîtrisé.

Parmi les points importants présentés par notre Bourgmestre Frédéric Daerden, on pointera une information sur le nouveau système de stationnement payant donnée en réponse à une question de la Conseillère Bernadette Vandenberg (MR) ou la création de 5 demi-emplois dans notre Enseignement communal maternel. Mais le clou de la séance allait être la présentation de notre budget communal 2014 (approuvé par la majorité, l'opposition présente s'abstenant) ainsi que de celui de notre zone de police.

Le Premier Echevin Franco Ianieri a notamment pu présenter une nouveauté : l'entrée en vigueur d'un règlement communal octroyant désormais des subventions aux commerçants qui

font bénéficier leurs clients de remises sur le stationnement payant.

Jean-Louis Lefèbvre, en charge des Travaux publics, a notamment proposé l'achat de matériel de chantier divers : roulotte de chantier, conteneurs, chargeur de klinkers, remorque pour le service de la Voirie,...

Notre Echevine de la Santé, Isabelle Thomsin est quant à elle revenue sur l'agrément du service "Promotion de la santé à l'école" (et ce jusqu'en 2020 !), une proposition approuvée à l'unanimité.

Quant à notre Président de CPAS, Christian Laverdeur, il a pu répondre à une question du Conseiller EPH Philippe Bohet quant à l'implication du PCS (Plan de cohésion sociale) dans le "plan grand froid".



Où il est question du parking public, du nouveau hall omnisports ou de la Grande Guerre...

Le 31 janvier, le premier Conseil de l'année s'est entamé avec le remplacement de Jennifer Maus (MR et toute récente maman d'un petit Lucas : félicitations !) par la Conseillère communale faisant fonction Héléne Franssen.

Parmi les décisions importantes prises dans le cadre des compétences du Bourgmestre Frédéric Daerden, relevons notamment l'installation de caméras de surveillance fixes (24 "pour" – PS/EPH/Ecolo – et 8 abstentions – MR/PTB) et la conclusion d'un partenariat public-privé ("PPP") pour la gestion du stationnement et du parking au centre-ville (majorité vs opposition). Dans la foulée, notre Bourgmestre a répondu à une question orale du Conseiller Ecolo Eric Jadot sur l'application des sanctions administratives sur notre territoire communal.

Par ailleurs, c'est par 22 voix "pour" (PS/EPH), 9 "contre" (MR/PTB/Ecolo) et une abstention (le Bourgmestre) qu'a été approuvée la proposition de l'Echevin des Sports Franco Ianieri de dénommer le nouveau hall des Sports (situé derrière la piscine communale) "Michel Daerden".

En matière de mobilité et de sécurité routière, plusieurs questions orales furent posées à l'Echevin Jean-Louis Lefèbvre,

notamment au sujet d'un chemin cyclo-pédestre qui reliera la gare et le centre-ville (Norbert Weytens, EPH, et Johan Vandepaer, PTB). Pour le MR, Bernadette Vandenberg et Adrien Croisier se sont également fait expliquer les mesures prises en matière sécurité routière rue Nadet et de lutte contre la vitesse rue Bèche.

Accord unanime également pour l'inscription de notre Ville dans le 2^e appel à projets lancé par la Région à l'occasion du 100^e anniversaire du début de la Grande Guerre (Isabelle Thomsin), pour l'autorisation donnée à notre Ville d'ester en Justice devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du Gouvernement wallon imposant aux Villes et Communes de prendre en charge les coûts du vote électronique lors des dernières élections de 2013 (33.590 €, tout de même, pour Herstal... – un point présenté par Stéphane Ochendzan) ou encore, sous la houlette du Président de CPAS Christian Laverdeur, la version définitive du Plan de cohésion sociale (PCS) et plusieurs conventions passées entre la Ville et son CPAS d'une part, avec l'asbl AIGS (Association interrégionale de guidance et de santé) de l'autre, sans oublier l'adhésion au programme de lutte contre l'obésité Viasano.

Bienvenue et longue vie à "La Gazette de Herstal" !

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

Vous tenez dans vos mains le premier numéro de "La Gazette de Herstal", le nouveau périodique d'information dont s'est dotée notre Ville.

Avec nos amis du Collège communal, au premier rang desquels notre Directeur général (qui s'exprime par ailleurs également dans cette page), nous avons tenu à ce que ce nouveau média complète le panel de nos autres canaux de communication comme notre Website herstal.be, nos brochures et affiches ponctuelles ou des échos repris dans la presse "classique",...

Par définition non-politique, notre bimestriel jouera la carte de la diversité des thématiques mais aussi de la proximité et, surtout, de l'information de nos

concitoyens, c'est-à-dire de chacune et chacun d'entre vous, sur les matières qui vous intéressent au premier chef.

En vous souhaitant une excellente découverte de ce nouveau média, en espérant surtout qu'il répondra à vos attentes, je vous présente, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Herstaliens, chers amis de la Ville de Herstal, mes meilleures salutations et vous donne rendez-vous, du moins par ce biais, lors du 2^e numéro de "La Gazette de Herstal", à paraître fin avril.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Bourgmestre,
Frédéric **Daerden**

Une belle réalisation de nos services communaux

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers habitants de la Ville de Herstal,

En tant que responsable et Directeur du personnel de la Ville de Herstal, en tant que garant, également, de la validité des actes et débats qui ont lieu dans le cadre de la vie politique et de l'administration de notre cité, je ne puis que me réjouir, avec notre Bourgmestre, du lancement de cette "Gazette de Herstal", qui, j'en suis sûr, se montrera le digne successeur du "Herstal Magazine", que j'avais initié à l'époque en tant que jeune Secrétaire communal, et de "Herstal Info", qui connut quelques numéros voici quelques années.

Il faut le savoir et en être fiers : ce nouveau média sera uniquement réalisé en interne, sur base des informations glanées dans nos services communaux et principalement sous la

plume de notre rédacteur en chef, lui aussi agent communal, le tout étant également mis en page et imprimé par nos propres services : Herstal constitue, en effet, sans doute l'une des dernières entités communales à avoir fait le choix, gagnant (ce magazine en est sans conteste l'une des preuves), de conserver un service d'infographie et d'imprimerie intégré.

Avec notre Bourgmestre Frédéric **Daerden**, avec les autres membres du Collège communal, avec les services, avec vous-mêmes également, je ne puis que souhaiter longue vie et prospérité à cette "Gazette de Herstal" !

Le Directeur général,
Patrick **Delhaes**



Pour plus d'infos
www.herstal.be

Sa 22/03

Championnat du monde de boxe
Hall omnisports "La Préalle"
rue Emile Muraille 158

Sa 22/03 > Lu 31/03

Fête de la femme
Centre culturel de Herstal • rue Large Voie 84

Sa 05/04 • 10h

Grande chasse aux oeufs
Parc de la résidence Louis Demeuse

Ma 29/04 > Me 30/04

Excursion seniors "Verdun 14-18 - Sur les traces de l'Histoire"

Me 30/04 > Di 04/05

9^e Village italien
place Jean Jaurès

Di 04/05

Grande braderie
centre-ville de Herstal

Sa 10/05

Portes ouvertes du service communal des Plantations
rue de Milmort 190

Ve 16/05

Expo "J'avais 14 ans en 1914"
Hall omnisports "La Préalle"
rue Emile Muraille 158

Sa 17/05 > Di 18/05

Fête la fête
Hall omnisports "La Préalle"
rue Emile Muraille 158

